**AVIS DES SOCIÉTÉS\*** 

**COMMUNIQUE DE PRESSE** 

**SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs** 

Siege Social: Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa-Tunis - Tunisie

Conformément aux mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre la propagation du virus

Covid-19, la Direction Générale de la société Atelier du Meuble Intérieurs, soucieuse de la santé de ses

collaborateurs et celle de sa clientèle, a décidé de suspendre provisoirement son activité de : (i)

production, ainsi que (ii) de distribution (nos showrooms), et ce jusqu'à l'extinction des mesures

exceptionnelles de confinement.

La société continuera à informer ses actionnaires régulièrement à travers la publication d'un communiqué

sur l'évolution de la situation de la société.

Le Top management de la société entouré de son équipe, a déjà mis en place une stratégie qui permettra à

la société de reprendre un rythme habituel dés retour de la situation à la normale.

Enfin, la société porte à la connaissance de ses actionnaires que, conformément aux nouvelles

dispositions prises par les autorités, la publication des états financiers annuels relatifs à l'exercice 2019

sera reportée.